

controverse

Contre l'amnésie du Préambule

Luc Collès
Monique Mund-Dopchie

Luc Collès et Monique Mund-Dopchie sont professeurs à la faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain.

Cet article se veut une pièce supplémentaire au débat dont La Revue nouvelle a rendu compte dans son numéro de janvier 2003, issu d'un colloque organisé par le groupe Avicenne et intitulé « Quelles valeurs fondatrices pour la Constitution européenne ? ».

Ce texte ne s'interroge pas sur l'éventuelle mention d'une transcendance dans le Préambule de la Convention européenne, mais présente des arguments en faveur d'une explicitation « des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe », qui fondent les valeurs que celle-ci entend promouvoir. En reconnaissant en particulier sa dette culturelle à l'égard des trois religions du Livre, l'Europe, qui se réclame de son expérience historique pour déve-

lopper chez elle un espace multiculturel et multilatéral, manifesterait son approche sereine du passé et sa conviction que la connaissance de celui-ci n'hypothèque en rien l'avenir. En outre, en affirmant que les trois religions du Livre sont constitutives de la culture européenne, elle exprimerait son souhait que, à titre programmatique, on se préoccupe davantage de l'inculture des jeunes, due en partie à l'ignorance des traditions religieuses, pour que, pre-

nant conscience de la richesse de notre héritage, chacun puisse se l'approprier individuellement et collectivement dans un esprit d'ouverture à l'altérité.

Le Préambule de la Convention européenne prétend « s'inspirer des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, dont les valeurs sont toujours présentes dans son patrimoine, et qui ont ancré dans la vie de la société sa perception du rôle central de la personne humaine et de ses droits inviolables et inaliénables, ainsi que du respect du droit ».

On sait que d'aucuns, écrivains, philosophes et hommes politiques, auraient souhaité que ces héritages soient nommés et que, parmi eux, les religions soient explicitement mentionnées. Mais on sait aussi que pareille éventualité a suscité une forte polémique, laquelle a abouti à la formule pour le moins générale rapportée plus haut.

Dans son édition du 12 juin dernier, l'éditorialiste du Monde mettait en avant le malentendu qui avait déjà amené Lionel Jospin et Jacques Chirac à demander, avant le sommet européen de Nice de décembre 2000, le retrait du mot « religion » dans le projet de préambule de la Charte des droits fondamentaux. Au nom de l'idée selon laquelle toute référence à une religion

serait en contradiction avec des législations nationales qui prévoient la séparation des États et des confessions.

Demande étonnante dans la mesure où l'article 51 de la Convention garantit que le statut des religions dans chacun des États de l'Union sera respecté. Demande surprenante aussi dans un pays, la France, où, en 1996, la réforme décidée par le ministre de l'Éducation nationale François Bayrou engageait l'introduction de la culture religieuse dans les programmes du collège et du lycée. Deux objectifs étaient alors particulièrement visés: un meilleur accès au patrimoine culturel européen et une prise en compte de l'aspect multiculturel et religieux de la société française. De même, en novembre 2001, le ministre de l'Éducation nationale Jack Lang sollicitait le philosophe Régis Debray pour la rédaction d'un rapport sur l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque¹. À la base de ces préoccupations, il y avait un constat navrant: aujourd'hui, l'inculture religieuse des jeunes est telle que des pans entiers de notre patrimoine ne sont plus reconnus, décodés, compris. Ainsi voit-on

des enfants confondre une vierge de Botticelli avec une simple « meuf »...

Contre toute forme d'amnésie, nous souhaiterions, quant à nous, que le Préambule de la Convention européenne en revienne à une mouture antérieure, en rappelant que les héritages de l'Europe ont été d'abord nourris par les civilisations grecque et romaine, ensuite marqués par les religions du Livre et par les courants philosophiques des Lumières et du Romantisme. Car il nous paraît essentiel d'ancrer les valeurs que le préambule met en évidence dans le terreau fertile de l'histoire qui les a constituées, une histoire dont on ne saurait sélectionner les données pour gérer le présent et pour construire l'avenir.

Il ne s'agit donc pas de vouloir se référer à une transcendance, ce qui « correspond à la manière philosophique de concevoir un "Absolu" immatériel et transcendant, "délié" des contingences de l'histoire », représentation qui, selon Philippe Bacq, serait sous-jacente à la requête des Églises² et qui conduirait à l'exclusion de la différence dans une société sécu-

¹ Régis Debray, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, Paris, Odile Jacob, 2002.

² Philippe Bacq, « Nommer Dieu? », dans *La Revue nouvelle*, n° 1-2, janvier-février 2003, p. 28.

larisée. Il s'agit plutôt d'évoquer brièvement les événements historiques qui ont contribué à forger la culture et les valeurs européennes et qui déterminent aujourd'hui un espace de significations marqué par le pluralisme.

Rappelons d'abord l'importance de la connaissance du passé pour comprendre les civilisations et le système de valeurs et de références qu'elles développent. Comme le faisait remarquer une de nos collègues à propos de l'Afrique³, « si nous admettons que le thérapeute remonte à la petite enfance du patient pour y déceler les causes de ses traumatismes, nous devrions de même admettre que pour une société humaine, c'est dans son histoire, qui couvre plusieurs générations, qu'il faut rechercher les causes de ses déséquilibres » et nous ajouterons « de ses réussites ». Une telle connaissance doit donc être aussi complète que possible et porter aussi bien sur les zones d'ombre que sur les zones de lumière. Les exemples qui illustrent ce type de démarches ne manquent pas. Ainsi, l'Allemagne a accepté de revisiter son passé et de faire contrition pour les crimes commis sous le nazisme, ce qui en a fait un

partenaire honorable et honoré de l'aventure européenne. Ainsi, tout récemment, Prague et Berlin ont-ils décidé de mettre fin à la polémique suscitée autour du problème des Sudètes en assumant les conséquences des décrets de Benes en raison du fait que « ce qui s'est passé appartient au passé et ne peut être changé » (Vaclav Klaus). La connaissance du passé tel qu'il est devient de cette manière un facteur d'apaisement, pourvu toutefois qu'elle s'établisse dans des conditions sereines: il ne convient pas que le thérapeute se transforme en justicier et accable son patient de reproches au moment où celui-ci accepte de se confronter à sa fragilité! C'est pourquoi on comprend mal la dérision dont ont parfois fait l'objet les actes de repentance exprimés par le pape Jean Paul II à l'égard du peuple juif, des protestants et des scientifiques symbolisés par Galilée, alors que, par ce biais, l'Église catholique admettait n'avoir pas toujours été à la hauteur des valeurs dont elle s'affirmait dépositaire.

En second lieu, il importe de souligner que, nonobstant l'usage ou, en l'occurrence, le non-usage, qui en est fait, l'histoire n'est pas

vouée au service de la morale — les « leçons de l'histoire » sont rarement écoutées —, à l'édification du Prince ou à la promotion des idéologies et des intérêts; elle ne doit pas être confondue avec les reconstructions de la mémoire qui entretiennent avec le passé une relation affective et militante et il ne lui revient pas de sélectionner dans le passé qu'elle reconstitue les éléments dont la signification sera revue en fonction des exigences du temps présent.

Au contraire, l'histoire se veut responsable d'un savoir « scientifique », c'est-à-dire universellement acceptable, dans la mesure où elle est régie par « la possibilité d'établir un ensemble de règles permettant de contrôler des opérations proportionnées à la production d'objets déterminés », pour reprendre les termes de Michel de Certeau⁴. Elle est en même temps consciente des limites de son objectivité: les choix de l'historien pèsent inévitablement sur la définition de la matière à analyser, sur les critères utilisés, sur les interprétations qui sont avancées; aussi peut-on affirmer avec Alexandre Faivre que « l'objectivité en histoire est le fruit d'inter-subjectivités partagées, corrigées et rectifiées⁵ ».

Le rôle des religions du Livre dans l'élaboration de valeurs fondatrices de l'Europe — importan-

³ Clémentine Faik-Nzujj, *La Libre Belgique*, 25 août 1999.

⁴ Cité par Roger Chartier, « Le xxe siècle des historiens », dans *Le Monde*, 17 août 2000.

⁵ « Des histoires en théologie: conflits de méthodes ou de croyances? », dans *L'historien et la foi*, éd. Jean Delumeau, Paris, 1996, p. 112.

ce de l'individu, égalité, justice, mise à distance du sacrifice —, fait partie de l'histoire de l'Europe, comme en fait partie la Renaissance, qui, à travers une relecture des auteurs antiques, a distingué les domaines du sacré et du profane, et comme en font partie les Lumières, qui ont laïcisé les valeurs mises en exergue dans le Préambule : égalité des personnes, liberté, respect de la raison, justice. Ces étapes de notre cheminement méritent dès lors d'être mentionnées, car elles n'impliquent aucune restauration d'un ordre ancien. Contrairement aux arguments qui ont été évoqués dans la controverse, l'évocation de la valeur patrimoniale des trois religions du Livre ne constitue en rien une apologie de celles-ci. En revanche, selon nous, l'identité européenne n'est pas compréhensible si l'on ne tient pas compte de la révélation monothéiste qui se produisit au Moyen-Orient. Les religions révélées n'ont pas cessé de diffuser en Europe la foi dans le Créateur et, parallèlement, ont agi comme un ferment civilisateur. Elles ont ainsi contribué à la naissance de cultures très riches dans chacune des nations européennes où elles ont été présentes.

Dans sa *Grammaire des civilisations*⁶, Fernand Braudel a bien montré que le christianisme a été, et reste, une des composantes majeures de

la pensée européenne, et même de la pensée rationaliste qui s'est constituée contre lui et à partir de lui. Athée, un Européen est encore tributaire d'une éthique et de comportements psychiques puissamment enracinés dans une tradition chrétienne.

Largement diffusé dans l'Empire romain, le christianisme en est devenu la religion officielle trois siècles après la naissance du Christ. Au moment des grandes migrations germaniques, du IV^e au VIII^e siècle, il s'affirme comme la civilisation du monde antique qu'il a assumée. Du X^e au XIII^e siècle, l'Église entière est entraînée par un mouvement puissant qui est aussi celui de l'essor économique, de la montée sociale d'une Europe active. Après la guerre de Cent Ans, qui aura constitué un repli brutal sur tous les plans, les XVI^e et XVII^e siècles vont vivre sous le signe de passions religieuses et de querelles spirituelles. Au XVIII^e siècle, l'élan matériel accompagne un mouvement scientifique et philosophique qui se dresse contre l'Église, au nom du progrès et de la raison.

Mais, même à partir de ce moment, la pensée européenne ne se conçoit que dans le cadre d'un dialogue avec le christianisme.

Cette perspective est essentielle pour la compréhension de l'humanisme, aspect fondamental de la civilisation occidentale. Orientée à la fois vers l'étude et l'action, cette forme d'éthique exalte la grandeur du génie humain et la puissance de ses créations. Dès ce moment, la foi éventuelle doit s'accommoder de la confiance en l'homme. La Renaissance s'écarte du christianisme du Moyen Âge en ce sens que, désormais, c'est sur terre que l'homme doit organiser son royaume. Pour reprendre les termes de Nietzsche, cette conviction nouvelle préside à la mise en place de toutes les forces positives de la culture moderne : libération de la pensée, victoire de la formation intellectuelle sur le privilège de la naissance, enthousiasme pour la science, délivrance de l'individu...

C'est dans ce climat que la Réforme s'oriente vers le droit au libre examen et la critique historique des textes sacrés. C'est aussi l'esprit humaniste qui est à la base de la Révolution française, la seule à avoir eu un sens européen et mondial, avant la Révolution russe de 1917. Aujourd'hui encore, cet humanisme donne à l'Européen une attitude d'ouverture à l'universel avec une vision intégrale de l'homme dans un climat

⁶ Paris, Arthaud-Flammarion, 1987.

de liberté et de coopération entre créateurs, qu'il s'agisse de responsables religieux, d'artistes, de chercheurs scientifiques, d'artisans ou de simples citoyens. Pour les chrétiens, cet humanisme n'est nullement incompatible avec leur foi puisque c'est en raison du fait qu'il a été créé à l'image de Dieu que l'homme est appelé à transcender l'Univers en devenant créateur à son tour.

De même, le judaïsme n'est pas seulement une religion, c'est aussi une culture. Les juifs, notamment en Allemagne, ne restèrent pas indifférents à l'humanisme et à la Réforme; en Italie, ils participèrent à la Renaissance. Spinoza et certains marranes remirent en cause l'édifice du judaïsme rabbinique. C'est sur cet arrière-plan de crise que le judaïsme européen allait voir le jour, sous la houlette de Mendelssohn. Le judaïsme est devenu une religion d'Europe après avoir reçu le legs spirituel et intellectuel de l'hellénisme; il put, dans ces conditions, maintenir et développer sa tradition philosophique médiévale jusqu'à l'époque moderne.

Quant à l'islam, c'est par une révolution culturelle qu'il a péné-

tré en Europe. L'Espagne, du IX^e au XIII^e siècle, a pu réaliser la féconde synthèse des trois cultures: juive, chrétienne et musulmane. C'est à l'université de Cordoue que s'élabora, pour toute l'Europe, la science moderne, expérimentale et mathématique. Alain de Libera a souligné l'occultation des sources arabes de la pensée européenne, qui, selon lui, est l'effet d'un discours xénophobe qui cherche à faire croire que les Arabes ont été, sont et seront toujours étrangers à l'Occident: « Ce qui n'est jamais entré dans la culture occidentale latine ou chrétienne et qui reste scolairement et socialement occulté, c'est, par exemple, la philosophie politique, le laïcisme, le rationalisme réformateur de l'islam et de la pensée arabo-musulmane, dont les ancêtres sont, pourtant, des penseurs de l'Andalousie médiévale, comme Ibn Badjdja (Averroès), Ibn Toufayl (Aboubacer) ou Ibn Rouchd (Averroès)⁷ ».

Si l'on souhaite construire « une société sécularisée, pluraliste, dans laquelle on déploierait une référence, non pas à une transcendance, mais à l'apport des religions, comme quelque chose

d'ouvert et d'inachevé »⁸, il s'agit de reconnaître la place de l'islam non seulement dans l'histoire de l'Europe occidentale, mais aussi dans celle des Balkans, partie intégrante de l'Empire ottoman du XVI^e au XIX^e siècle⁹.

En définitive, si nous souhaitons que, dans le Préambule de la Convention, les religions du Livre soient explicitement reconnues comme constitutives de la culture européenne, c'est pour que, à titre programmatique, on se préoccupe davantage de l'analphabétisme religieux des jeunes, mais aussi et surtout pour prévenir tout retour aux utopies rêvant « d'hommes nouveaux » privés de racines, et pour lutter contre l'amnésie ethnocentrique qui nourrit à la fois le discours xénophobe des extrêmes droites européennes et le repli antioccidental des fondamentalistes de tous bords. ■

⁷ Alain de Libera, « Fractures en Méditerranée », dans *Manière de voir*, n° 64, éd. du *Monde diplomatique*, juillet-août 2002, p. 12.

⁸ Olivier Abel, « Le conflit religieux fondateur de l'Europe », dans *La Revue nouvelle*, janvier-février 2003, p. 43.

⁹ C'est aussi le point de vue de Nourredine Saadi, dans *La Revue nouvelle*, janvier-février 2003, p. 18.